CHILHAC

notre village



bulletin municipal mai 2014

http://www.chilhac.fr

LE MOT DU MAIRE

Chers habitants de Chilhac,
Chilhacois, Chilhacoises,

Je m'exprime en tant que Maire pour la première fois dans le bulletin municipal et je souhaite vous remercier très sincèrement pour la confiance que vous nous avez apportée (à mon équipe et moi-même) le dimanche 23 mars dernier.
Soyez toutes et tous assurés que cette marque importante de confiance nous honore profondément. Mais plus encore toute notre équipe ressent une grande responsabilité et une grande fierté à assumer nos nouvelles fonctions devant l'ensemble des habitants de notre village.
Les sentiments qui nous animent sont les suivants :

L'humilité

La tâche qui nous incombe ne sera pas toujours facile à assumer. C'est donc avec grande humilité que nous prenons l'engagement de faire face à nos nouvelles responsabilités.

La fierté

Fiers de notre beau village. Ses atouts sont nombreux et nous sommes heureux de le représenter.

Un sentiment d'engagement

Pour nous ce sera une responsabilité de nous engager au quotidien pour vous tous et pour l'intérêt général de notre commune.

Je tiens également à saluer et à remercier le travail effectué par nos prédécesseurs. Nous ferons tout pour être à la hauteur des équipes municipales qui nous ont précédés et notamment de nos derniers maires :

Pierre ALIX
Jean-Claude PEYROUX
Et Pierre CERET

Sans oublier Jean-Marie PETILLOT ET Annie CAMPREDON, toujours fidèle dans son investissement pour la commune.

Quels sont les atouts de notre village ?

- Le site unique de Chilhac
- Le village en lui-même, son histoire, son architecture, ses paysages ;
- La paléontologie, patrimoine unique qui n'a pas fini de révéler ses richesses.
- Le village de vacances qui doit nous permettre d'accueillir du monde et ainsi contribuer à l'activité et à la vie économique de la commune.
- Le camping avec la rivière et la base nautique, eux aussi doivent permettre d'apporter de la vie à Chilhac.
- Les habitants et plus particulièrement notre jeunesse. Les liens forts qui existent entre nos jeunes, leur amour et leur attachement au village sont des atouts prépondérants pour l'avenir de Chilhac. Un village sans jeunesse est un village sans vie et sans avenir.
- Nos exploitations agricoles qui permettent de développer des productions locales de qualité.
- Nos commerces, que nous devons aider en les soutenant et en les impliquant dans toutes nos démarches de promotion.
- Nos associations, très présentes et très actives, qui donnent de la vie au village.

Comment faire pour valoriser tous ces atouts ?

1/ Etre conscient de toutes ces richesses, nous habitants de Chilhac soyons tous les acteurs du rayonnement de notre village.
A nous de porter et de mettre en avant l'image du village.

2/ Nous allons mettre l'accent sur la communication pour mieux faire connaître notre village. Notre équipe municipale a la chance de compter parmi elle des jeunes, ou moins jeunes, qui maîtrisent les moyens de communication moderne. Nous allons en profiter pour utiliser ces compétences afin de faire connaître Chilhac.

3/ Etre très présents dans les instances intercommunales, locales ou départementales pour faire entendre notre voix.

4/ Savoir créer des réseaux. Notre équipe va s'investir pour avoir des partenaires qui nous aideront dans le développement de notre village, tant au niveau économique, culturel que touristique.

Comment va-t-on s'y prendre ?

Evidemment nous avons tout à apprendre. Bien sûr notre équipe a la chance d'être composée de personnalités aux compétences multiples et variées, qui seront mises à disposition de la commune. Cependant, maintenant, nous devons apprendre notre nouveau métier d'élus !
Pour cela, nous allons commencer par faire un état des lieux approfondi du patrimoine communal. Ce travail a déjà débuté et nous nous sommes fixé trois mois pour tout mettre à plat. (Le bâti, les ressources, les charges, les engagements et bien sûr le budget).

Nous nous sommes organisés pour nous répartir les différentes missions à accomplir et faire en sorte que chaque membre de l'équipe municipale trouve sa place et puisse s'investir pleinement. En s'appuyant également sur le personnel communal, que je salue au passage.

« Aucun de nous en agissant seul, ne peut atteindre le succès » Nelson MANDELA

Nous avons pris l'engagement de mettre l'accent sur la communication interne dans le village. Nous sommes conscients de notre responsabilité vis-à-vis de vous toutes et de vous tous.

Pour cela nous allons nous organiser afin de vous informer régulièrement par différents moyens (internet, support papier, réunions d'information …).

En conclusion, nous sommes fiers de la mission qui nous incombe maintenant. Nous prenons l'engagement de nous investir pleinement avec humilité et sens des responsabilités. Notre ambition est de faire rayonner Chilhac et d'en faire « la perle de la vallée ».
Par conséquent nous nous sommes mis au travail et à votre service.

Christine BANASSAT



ADJOINTS et COMMISSIONS

1ère adjointe : Mamet Odile

2ème adjoint : Perrin Dominique

Aménagement du village

Titulaires : Campredon Annie, Deberle Paul, Léotoing Chantal, Clémençon Philippe

Suppléants : Brun-Bellut Monique, Peyroux Monique, Tourrette Clélie

Relations avec les associations

Campredon Annie, Deberle Mylène, Charreyre Karl

Appels d'offres

Titulaires : Perrin Dominique, Campredon Annie, Mamet Odile

Suppléants : Deberle Paul, Monier Marylise, Clémençon Philippe

Tourisme

Village de vacances : Léotoing Chantal, Monier Marylise
Musée : Campredon Annie, Clémençon Philippe
Camping : Deberle Mylène, Cissac Michaël

Communication

Monier Marylise, Deberle Mylène, Cissac Michaël, Mamet Odile, Léotoing Chantal, Clémençon Philippe

Travaux

Perrin Dominique, Deberle Paul, Cissac Michaël, Campredon Annie, Charreyre Karl

Le maire est membre de droit de toutes les commissions.

LES DELEGATIONS

Communauté des communes

Titulaire : Christine Banassat

Suppléante : Odile Mamet

Electrification

Titulaire : Perrin Dominique

Suppléante : Campredon annie

SICALA

Titulaire : Charreyre Karl

Suppléante : Campredon Annie

CCAS

Titulaires : Banassat Christine, Deberle Mylène, Monier Marylise, Mamet Odile

Syndicat Couteuges

Titulaires : Deberle Paul, Peyroux Jean-Claude

Suppléants : Charreyre Karl, Chevalier Patrice

SMAT Haut-Allier

Titulaire : Banassat Christine

Suppléante : Léotoing Chantal

SICTOM Issoire-Brioude

Titulaire : Mamet Odile

Suppléant : Cissac Michaël

Défense nationale

Titulaire : Deberle Mylène

COMPTE-RENDU Conseil municipal 23 /04/ 2014

Transfert de la totalité des heures de Mme Hélène CERET au budget Village de Vacances

Actuellement Mme Hélène CERET bénéficie d'un contrat de 28 h 30 hebdomadaires scindés sur deux postes Village de Vacances et Musée.
Après concertation du Conseil Municipal et entretien avec l'intéressée, la totalité des heures sera imputée au fonctionnement du Village de Vacances et de sa régie. Ceci afin d'optimiser la gestion du Village de Vacances.

Modification des nominations aux régies du musée et du camping

Cette modification amène le Conseil Municipal a effectuer un changement au niveau des régisseurs. Ce dernier, en accord avec le receveur municipal de Langeac a décidé de nommer en tant que régisseur les personnes qui seront embauchées respectivement aux postes de préposé à l'accueil du Musée soit Mlle TOURRETTE Clélie et à celui du camping, Mme BRISSAUD Véronique, et ce, à compter du 1er mai 2014.

Modification du nombre d'heures attribuées à Mme Nadine CAMPREDON

Actuellement deux heures par semaine pour l'entretien des salles communales et le fleurissement du village paraissant insuffisantes, le Conseil Municipal attribue donc une heure supplémentaire à Mme Nadine CAMPREDON. Il s'entend que ces trois heures seront annualisées, permettant ainsi de contribuer à l'embellissement du village.

Modification des statuts de la Communauté des Communes au chapitre « enfance et jeunesse » pour compétence complémentaire

Vu la réforme concernant l'aménagement du temps scolaire, la Communauté des Communes déjà en charge de la compétence « Enfance et jeunesse » demande à élargir ce chapitre sur la mise en œuvre et la gestion des activités pédagogiques et éducatives.

Cette réforme engendre une modification des statuts de la Communauté de Communes de Lavoûte-Chilhac, chaque commune devant en délibérer. Le Conseil Municipal de Chilhac, à l'unanimité a approuvé cette modification qui élargit la compétence précitée.

Questions Diverses

Madame le Maire a fait part des dates de location de la salle de La Tour, et des manifestations prévues dans notre village.

Une aide du Conseil Municipal a été demandée pour la réalisation d'un marché en soirée les mercredis de Juillet et Août. Les conseillers ont décidé de mettre à disposition la place de Lachaud sans perception de droit de place, et de laisser aux organisateurs des barrières pour bloquer les accès aux véhicules pendant le temps du marché, ainsi qu'imprimer en Mairie leurs affiches, mais n'interviendront pas davantage dans l'organisation de ces soirées.

Une meilleure implantation des panneaux signalant le camping et le musée est à l'étude afin d'attirer l'attention sur ces lieux importants.

Travaux

Une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite sera installée prochainement au bâtiment d'accueil du camping pour qu'il soit en conformité avec les normes actuelles.

BUDGET PRIMITIF

Budget Principal :

Fonctionnement		Investissement	
Total Dépenses/Recettes	**528 626.30 €**	**Total Dépenses/Recettes**	**261 948.05 €**
Dont Report 2013	**+ 293 968.30 €**	***Dont Report 2013***	**-122 068.05 €**

Prévision en Investissement :

Bâtiments : Opération prévue en 2013, porte et volets à l'Asile pour 9 688 €
Musée : Opération prévue de 2013, Vidéo pour 3 000 €
Terrain de boules : à la demande de nombreux habitants, aménagement d'un terrain de boules éclairé près du parking du village pour 8 000 €,
Informatique Mairie : logiciel en adéquation avec la nouvelle règlementation comptable et matériel informatique au secrétariat de la mairie pour 4 000 €

Budget CCAS :

Total Dépenses/Recettes	**2 240 €**
Dont Report 2013	**+ 833.31 €**

Budget Assainissement :

Fonctionnement		Investissement	
Total Dépenses/Recettes	**26 321.31 €**	**Total Dépenses/Recettes**	**27 567.48 €**
Dont Report 2013	**+ 13 155.31 €**	***Dont Report 2013***	**+ 18 547.83 €**

Budget Village Vacances :

Fonctionnement		Investissement	
Total Dépenses/Recettes	**198 142.41 €**	**Total Dépenses/Recettes**	**64 591.35 €**
Dont Report 2013	**+ 68 532.41 €**	***Dont Report 2013***	**- 28 972.84 €**

COMMISSION communication

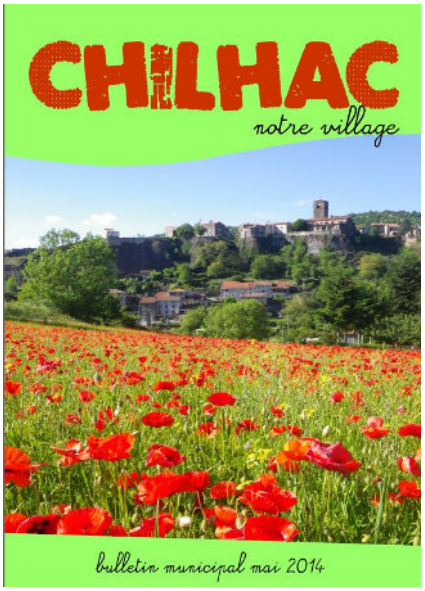
Afin d'améliorer la communication de la commune, il a été décidé de développer de nouveaux outils et d'en mettre d'autres au goût du jour.



↗ un blog

Vous y trouverez des informations municipales mais également tous les évènements petits ou grands qui font la vie de notre village.
Voici l'adresse à laquelle vous pouvez le trouver : **http://chilhacnotrevillage.blogspot.fr/**
Vous pouvez vous abonner afin d'être prévenu à chaque nouvel article.

↗ un bulletin municipal



Au rythme de 2 à 3 par an, le bulletin municipal vous tiendra informé des décisions prises et des informations officielles.

↗ le site internet

Il rencontre actuellement des problèmes de maintenance qui seront bientôt réglés afin de le mettre à jour et offrir une autre source d'informations.

COMMISSION tourisme

↗ le camping

Il est ouvert du 1er mai au 30 septembre.

Téléphone : 06 48 20 58 82
Adresse mail : camping.chilhac@gmail.com



↗ le musée

Il est ouvert à partir de Pâques à la Toussaint les samedis, dimanches et jours fériés de 14 h à 18 h.

Il est ouvert tous les jours en Juillet et Août de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

INFOS PRATIQUES

6 nouvelles chaînes gratuites

Le 8 avril 2014, 6 nouvelles chaînes gratuites de la TNT arrivent chez vous.

Si vous recevez la télévision par une parabole, par l'ADSL, la fibre optique ou par le câble, vous pouvez, selon les cas, déjà accéder à ces nouvelles chaînes.

Le 8 avril prochain s'ouvrira la huitième phase de déploiement, qui concernera principalement la région Auvergne. Si vous recevez la télévision par une antenne râteau, **vous pourrez ainsi accéder aux 6 nouvelles chaînes gratuites dès le 8 avril prochain.**

Que faut-il faire ?

Les téléspectateurs recevant la télévision par une antenne râteau devront effectuer **une recherche et une mémorisation des chaînes sur leur téléviseur TNT** ou sur leur adaptateur TNT, à l'aide de leur télécommande, pour continuer à recevoir l'ensemble des chaînes actuelles de la TNT et pour recevoir les 6 nouvelles chaînes s'ils sont équipés en HD.

Si vous n'effectuez pas cette manipulation, vous risquez de ne plus recevoir certaines chaînes de la TNT.

Pour tout savoir sur l'opération et les démarches à suivre en cas de difficultés pour capter les chaînes après le 8 avril, contactez l'**ANFR** :
Par téléphone : au 0970 818 818
Du lundi au vendredi de 8h à 19h (Prix d'un appel local)
Sur internet : www.recevoirlatnt.fr

6ter — Chérie 25 — HD1 — L'ÉQUIPE 21 — RMC DÉCOUVERTE HD24 — 23

APPEL AU CIVISME

Quoi de plus désagréable que de marcher dans une crotte de chien ?

Ca n'arrive qu'en ville, me direz-vous, là où les gens se soucient peut-être peu de leur environnement et manquent d'espaces verts ; et bien non, cela arrive malheureusement aussi à Chilhac.

Si, si, nous ne plaisantons pas. Nos amis à 4 pattes de la race canine peuvent aussi avoir des envies pressantes mais de là à devoir zigzaguer dans certaines rues alors que nous sommes entourés d'espaces verts, c'est exagéré.

Chers propriétaires de chiens, ne vous serait-il pas possible de vous balader avec un sac plastique dans la poche, pour ramasser en cas d'accident et de ne pas laisser divaguer vos chiens?

Dans certaines communes sont installés des distributeurs de sacs et ce au frais de tous les contribuables ; dans d'autres sont pris des arrêtés afin de verbaliser les propriétaires de chiens irrespectueux.

Faut-il vraiment en arriver là alors qu'il suffit à ces propriétaires de faire preuve d'un peu de civilité ?



EVENEMENTS

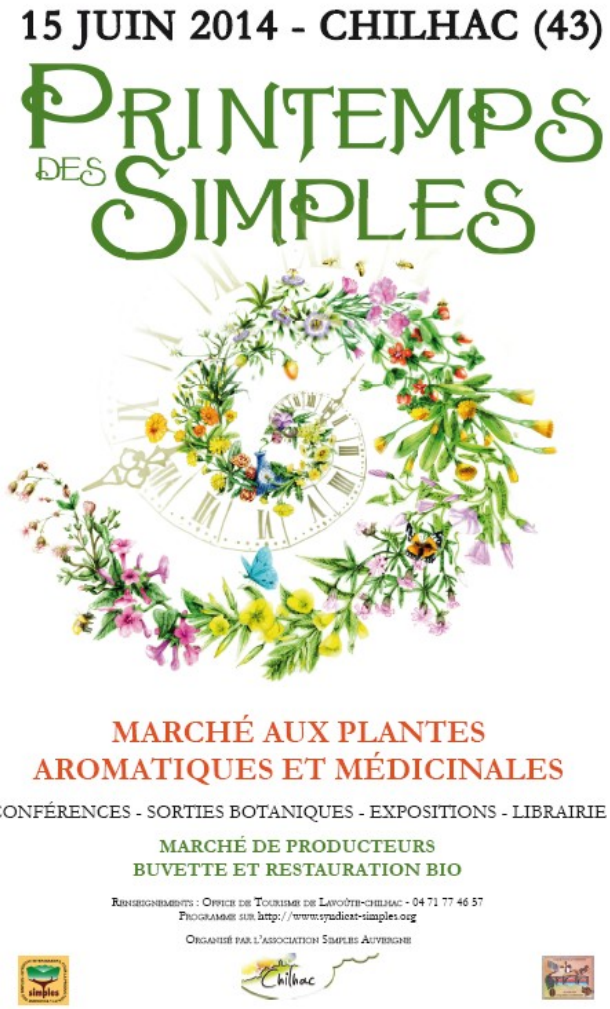
Printemps des simples

Chilhac-Dimanche 15 Juin

Venez découvrir toutes sortes de plantes aromatiques et médicinales à l'occasion du Printemps des Simples.
Différents producteurs se rassembleront pour vous présenter leurs produits et confections.
Tout au long de la journée, des conférences, des balades botaniques ainsi que des animations vous seront proposés.
Vous pourrez également vous désaltérer et vous restaurer au sein d'un marché bio où des tables et des bancs seront mis à votre disposition.

Nous vous attendons donc nombreux pour partager cette journée haute en couleurs et en découverte.

Organisation : Association Simples Auvergne
Pour en savoir plus : www.syndicat-simples.org



EVENEMENTS

dates à retenir

17 mai : 1ère journée citoyenne à partir de 9 h. Rendez-vous Place de Lachaud. Pour plus de convivialité, n'oubliez pas votre pique-nique à partager ...

31 mai : Vide-grenier (Attention, le stationnement sera interdit à partir du vendredi 30 mai à 12 h Place de Lachaud et dans les rues environnantes.)

8 juin : Championnats d'Auvergne sur route. Circuit de 15.800 km organisé sur les communes de Chilhac, Lavoûte, Saint-Cirgues, Aubazat, Cerzat. De 9 h 30 à 17 h 30.

14 et 15 juin : rallye de voitures anciennes (17ème routes d'Auvergne).

20 juin : Feu de la St Jean

28 et 29 juin : Fête des jeunes

26/27 juillet : Fête d'été au bord de l'Allier (avec « la Batala » de Paulhaguet)

LES ASSOCIATIONS

Chilhac Médiéval

Les membres de l'association travaillent sur la mémoire du village. Nous collectons des documents provenant des archives municipales, départementales et nationales mais également des témoignages oraux ainsi que des documents iconographiques (photos, cartes, lithographies) évoquant le passé de Chilhac.

Cette année, dans le cadre du centenaire de la guerre de 14-18, nous souhaitons réaliser une exposition et une brochure. Nous faisons appel à toute la population afin de recenser le maximum de documents (objets, courriers, livrets militaires, médailles) et de témoignages.

Toutes les personnes intéressées peuvent se joindre à notre groupe de travail.

Nous souhaitons, à travers nos actions, sensibiliser les personnes résidant ou non à Chilhac et susceptibles de posséder des documents sur l'importance de la sauvegarde de ce patrimoine historique et inciter le plus grand nombre à partager ces traces du passé indispensables à la compréhension de notre histoire commune.



Club du 3ème Age

Nous vous rappelons que le Club du 3ème Age vous ouvre ses portes tous les jeudis à partir de 14h à la salle des associations (sauf Juillet/ Août).
Pour une cotisation de 17 euros à l'année, partagez un moment agréable (jeux de société, goûter, lecture des journaux, ...).
Pour plus de renseignements veuillez contacter Mme Ferret Jeannine (04 71 77 54 69).

Appel aux associations

Si vous souhaitez communiquer au sein des prochains bulletins (animations, événements...), merci de nous faire parvenir vos infos à la Mairie.

Dans un souci d'économie et d'écologie vous pouvez remplir le coupon ci-dessous et le déposer en mairie afin de ne plus recevoir le bulletin municipal dans votre boîte aux lettres mais directement dans votre ordinateur par le biais d'internet.

Nom : ……

Prénom : ……

Adresse mail : ……@ ……